

Université Paris X - Nanterre

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES

Nanterre, le : 3 novembre 1988

Le Secrétaire Général de l'Université de Paris-X, certifie que :

M ademoiselle BROSSELDARD-FAIDHERBE Mathilde

Née à Paris 16^e département de la SEINE

Le 21 janvier 1966 a obtenu le

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES dans la spécialité :

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

le 18 octobre 1988

Signature du titulaire :

Mathilde Brosseldard-Faidherbe

Le Secrétaire Général :



Guy SAUREL

N.B. : Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée.
L'Université ne la délivre qu'une fois. Les maires et les commissaires de police français, les agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.